

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

A L'AIDE

Par Profil supprimé Postée le 17/11/2018 18:46

Bonjour mon compagnon est alcoolique et accro aux jeux en ligne il est suivi depuis 2 ans mais rien ne change aucun déclic malgré le fait qu'il s'est fait retirer le permis pour état d'ivresse. ... Je voudrai savoir comment l aider y'a t'il des centres pour une cure de désintoxication et si les centres peut réellement les aider? Je suis au bord de la rupture car je n arrive plus il me déçois sans cesse alors je me dis qu'un centre de rétablissement serait un miracle? Avez vous des conseilles à me donner? Jessais de lui parler mais il refuse de voir la réalité en face... tous les soirs il se retrouve en tete a tête avec son jeu et ses bouteilles de rhum je n en peux plus de le voir se détruire petit à petit... pourtant il a tout pour être heureux... Merci

Mise en ligne le 19/11/2018

Bonjour,

Vous nous dites que votre compagnon est dépendant à l'alcool et aux jeux en ligne. Vous indiquez également qu'il est suivi depuis deux ans mais que malgré tout son comportement ne change pas et qu'il continue à boire et à jouer.

Vous ne nous précisez pas de quel type de suivi il bénéficie depuis deux ans. S'agit-t-il d'un accompagnement en addictologie ? D'un accompagnement psychologique ?

En tout cas, cela veut dire qu'il a mis en place une démarche de soins et c'est déjà un élément positif.

La démarche de sevrage peut être longue car elle implique un travail de remise en question d'un comportement problématique. Cela nécessite aussi que votre compagnon comprenne d'où vient son problème de dépendance et le rôle que jouent ses consommations dans son quotidien. Pour l'entourage, la dimension temporelle peut paraître plus longue ce qui peut générer un sentiment d'impuissance.

Vous vous posez la question de l'existence de centres de cure et de leur efficacité. Chaque personne a son parcours propre dans la dépendance ainsi que dans le sevrage. Il existe plusieurs types de prise en charge dont l'hospitalisation. L'important est que ce choix incombe à votre compagnon car lui seul peut prendre cette décision, une hospitalisation nécessitant l'adhésion de la personne.

Nous comprenons très bien que cette situation devient difficile pour vous et nous vous conseillons de réfléchir à vos propres limites face à ses addictions et son comportement. Peut-être pourriez-vous envisager d'en parler avec un professionnel des dépendances en qualité de compagne.

Les Centres de soins d'accompagnement, de prévention en addictologie (CSAPA) proposent des consultations confidentielles et gratuites pour l'entourage des personnes dépendantes. Ce serait peut-être l'occasion pour vous de faire le point sur votre situation au regard de ce qui vous touche ou vous pose soucis dans votre relation; un interlocuteur formé (médecin, psychologue, travailleur social..) pourrait vous aider à répondre à vos questions et vous soutenir.

Nous vous transmettons un lien en bas de page afin que vous puissiez effectuer une recherche pour trouver un de ces services dans votre ville.

Enfin, vous pouvez aussi joindre nos écoutants par téléphone au 0 980 980 930 tous les jours de 8h à 2h ou par chat via le site tous les jours de 14h à minuit pour évoquer votre situation.

N'hésitez pas à consulter également sur notre site internet, les témoignages ou à interagir avec d'autres personnes qui vivent la même situation sur notre forum.

Bien cordialement.

En savoir plus:

Adresses utiles du site Alcool info service